

fiscal framework, are expected to total \$159.600 billion. This amount is only 0.4 per cent larger than the \$159.000 billion fiscal framework that was projected in the 1991 Budget and the 1991-92 Main Estimates. However, as explained in the Committee's report on Supplementary Estimates (C), 1991-92, the freeze on discretionary expenditures for the last two months of 1991-92, along with other reductions and lapses, will reduce forecast budgetary expenditures for 1991-92 to \$155.500 billion. The projected 1992-93 budgetary expenditures of \$159.600 billion are 2.6 per cent larger than last year's forecast, and this is the source of the 2.6 percentage change that appears in Table 2.1.

Program expenditures are defined as that portion of total budgetary expenditures that is not required for interest payments on the public debt. Table 2.3 in Part I compares budgetary expenditures, public debt payments and program expenditures for the three fiscal years 1990-91 (actual), 1991-92 (forecast) and 1992-93 (Main Estimates). The 2.6 per cent increase in total budgetary expenditures consists of a 4.7 per cent increase in program expenditures (down from last year's increase of 6.1 per cent) and a reduction in public debt payments of 3.1 per cent, resulting from current and expected low interest rates.

The Budget of February 25, 1992 announced "streamlining" measures that involve the abolition, consolidation or privatization of 46 agencies. However, these measures are not reflected in the 1992-93 Main Estimates, and no projections of the associated cost reductions are presented for 1992-93 or future years. Your Committee held one meeting to review the proposed merger of the Canada Council, the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) and the international cultural and academic relations programs of the Department of External Affairs and International Trade. Dr. Paule Leduc, President of SSHRC, and other SSHRC officials appeared as witnesses to

ou à la baisse et le Budget des dépenses principal, on obtient des dépenses budgétaires, aussi connues sous le nom « cadre financier », totalisant 159,6 milliards de dollars. Ce montant ne dépasse que de 0,4 p. cent le cadre financier de 159 milliards de dollars qui avait été prévu dans le Budget de 1991 et dans le Budget des dépenses principal de 1991-1992. Toutefois, comme l'explique le rapport du Comité sur le Budget des dépenses supplémentaire (C), 1991-1992, le gel des dépenses discrétionnaires au cours des deux derniers mois de l'exercice 1991-1992 ainsi que d'autres réductions et péremptions ont fait baisser les dépenses budgétaires prévues pour 1991-1992 à 155,5 milliards de dollars. Les dépenses budgétaires prévues pour 1992-1993, soit 159,6 milliards de dollars, dépassent de 2,6 p. cent celles qui avaient été prévues pour l'an dernier, ce qui explique l'écart de 2,6 p. cent dont fait état le tableau 2.1.

Par les dépenses de programmes, on entend la portion du total des dépenses budgétaires qui n'est pas assujettie au financement des frais de dette publique. Le tableau 2.3 de la Partie I compare les dépenses budgétaires, les frais de dette publique et les dépenses de programmes pour trois années financières, soit 1990-1991 (dépenses réelles), 1991-1992 (prévisions) et 1992-1993 (Budget des dépenses principal). L'augmentation de 2,6 p. cent des dépenses budgétaires totales se traduit par une hausse de 4,7 p. cent des dépenses de programmes (en baisse par rapport à l'augmentation de 6,1 p. cent enregistrée l'an dernier) et par une réduction de 3,1 p. cent des paiements au titre des frais de dette publique découlant du bas niveau actuel et prévu des taux d'intérêt.

Le discours du budget du 25 février 1992 annonçait des mesures de « rationalisation » comprenant l'abolition, l'unification ou la privatisation de 46 organismes. Le Budget des dépenses principal de 1992-1993 fait toutefois abstraction de ces mesures et n'indique pas les réductions de coûts qui en découleront pour 1992-1993 et les années ultérieures. Le Comité a tenu une réunion afin d'examiner la fusion proposée du Conseil des arts du Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ainsi que des programmes de relations internationales en matière de culture et d'éducation du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. M^{me} Paule